

MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire de budget du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue à huis clos le 22^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt à 9h00, à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Jean-Marc Chevalier et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Ronald Roberts, conseiller #4
Marc St-Aubin, conseiller #3
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseiller absent : Robert Meyer, maire

Assistent également à la séance, la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens.

SÉANCE À HUIS CLOS

Suite à l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19 et suivant l'arrêté énoncé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, les séances du conseil se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Les élus peuvent y participer par tout moyen de communication (téléphone ou vidéoconférence).

Considérant que suivant la rencontre de travail préalable, les élus municipaux sont en possession des projets de résolutions détaillés, nous procéderons uniquement à la lecture des titres des résolutions et du vote. Le procès-verbal fera état des délibérations du conseil.

Dans un souci de transparence, nous utiliserons les moyens technologiques à notre disposition pour rendre l'information accessible notamment via le site web de la Municipalité de Boileau.

1.0 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 9h25.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

201222-01 Il est proposé par

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Adoption des prévisions budgétaires année 2021
 - 3.2 Adoption du programme triennal années 2021, 2022, 2023
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2021

ATTENDU que la secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal le budget complété pour l'année 2021;

201222-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

REVENUS :

Taxation foncière	832 566.00\$
Tarification pour services	126 815.00\$

Paiement tenant lieu de taxes	19 970.00\$
Services rendus	1 100.00\$
Imposition de droit	30 500.00\$
Autres services rendus	85 920.00\$
Transferts	<u>716 932.00\$</u>

TOTAL : 1 813 803.00\$

CHARGES

Administration	360 838.00\$
Sécurité publique	175 338.00\$
Transport	479 973.00\$
Hygiène du milieu	126 199.00\$
Santé et bien être	11 000.00\$
Aménagement et urbanisme	70 023.00\$
Loisirs et culture	12 377.00\$
Frais de financement	17 435.00\$
Autres activités financières	<u>560 620.00\$</u>

TOTAL : 1 813 803.00\$

QUE le conseil de la municipalité de Boileau adopte les prévisions budgétaires ci-dessus énumérées.

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6, enregistre sa dissidence

3.2 Adoption du programme triennal 2021 – 2022 et 2023

ATTENDU que le conseil municipal prépare et adopte un programme triennal des dépenses d'immobilisation pour les années 2021, 2022, 2023;

201222-03

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE les membres du conseil de la municipalité de Boileau, durant la période couverte par le programme triennal 2021, 2022 et 2023, pourront faire des dépenses en immobilisation et réaliser les projets suivants

Programme triennal				
PROJETS	2021	2022	2023	TOTAL
Mairie – ascenseur – amélioration des toilettes au sous-sol et rampes pour personne à mobilité réduite	116 000\$	0	0	116 000\$
Aménagement camping	27 000\$			27 000\$
Mini excavatrice	64 200			64 200\$
Composteur	40 880\$			40 880\$
Écocentre	20 000\$			20 000\$
Fournaise	25 000\$			25 000\$
Remorque	17 000\$			17 000\$
Borne sèche	15 000\$			15 000\$
Logiciel d'inventaire et de requêtes	7 300\$			7 300\$
Patinoire	65 000\$			65 000\$
Chemin de contournement – Lac au Loup	100 000\$			100 000\$
TOTAL	497 380\$	0		497 380\$

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6, enregistre sa dissidence

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

201222-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la séance soit et est levée à 9h26

Adopté à l'unanimité

Jean-Marc Chevalier
Maire suppléant

Cathy Viens
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

POUR APPROBATION